

Principes s'appliquant à la délégation et à la prise en charge de tâches¹

À l'instar de la règle des B, bien connue dans le processus de médication, plusieurs facteurs interconnectés sont déterminants pour atteindre la sécurité attendue dans la délégation et la prise en charge de tâches.

Délégation de tâches

Bonne tâche

Délégez uniquement des tâches dont l'exécution par d'autres collaborateurs/trices est possible et autorisée.



Prenez en charge uniquement des tâches dont l'exécution vous est possible et autorisée.

Bon-ne patient-e

Communiquez l'identité du/de la patient-e de manière claire, évitez les données non sûres et demandez confirmation de l'identité.



Confirmez l'identité du/de la patient-e et exécutez l'intervention auprès de cette personne uniquement après avoir dûment vérifié son identité.

Bonnes circonstances

Ne déléguez des tâches auprès de patient-e-s instables ou dans des situations complexes qu'à titre exceptionnel et seulement si d'autres activités vous empêchent de les exécuter vous-même.



Ne prenez en charge des tâches auprès de patient-e-s instables ou dans des situations complexes que si vous pouvez les exécuter en toute fiabilité.

Bonne personne

Assurez-vous que la personne à qui vous déléguez une tâche possède les aptitudes pratiques et les connaissances lui permettant de la maîtriser en toute sécurité.



Vérifiez de manière autocritique si vous possédez les aptitudes pratiques et les connaissances vous permettant de maîtriser la tâche déléguée en toute sécurité. Communiquez vos lacunes le cas échéant.

Bonne communication

Communiquez de manière structurée et assurez-vous que la personne à qui vous avez délégué une tâche l'a bien comprise en lui demandant d'en confirmer le contenu.



Confirmez, en répétant le contenu de manière structurée, que vous avez bien compris la tâche déléguée et demandez des précisions si vous avez un doute.

Bonne surveillance et bonne évaluation

Assumez votre responsabilité en termes de délégation en surveillant et en contrôlant l'exécution de la tâche et, le cas échéant, en donnant une instruction.



Assumez votre responsabilité dans la prise en charge d'une tâche en confirmant son exécution, en la documentant et en signalant, le cas échéant, des problèmes survenus ou d'éventuelles incertitudes.

¹ Adapté d'après Pedagogy_Online_Learning_Systems. [5-rights-of-delegation](#). & National Council of State Boards of Nursing, National Guidelines for Nursing Delegation. J Nurs Regul. 2016;7:5-14.